

Remarque plantations :
Le choix des plantations sera composé d'essences régionales sur base des espèces reprises à l'Atlas de la Flore Belge et Luxembourgeoise publiée par le Jardin Botanique de Belgique en 1972, à l'exclusion de conifères.
Il n'est pas prévu de nouvelles plantations dans la présente demande.

MATERIAUX :	COMPOSITION :	TON :
Façades :	Brique terre cuite	Brun-rouge
Rejointoyement :	Ciment	Clair
Couverture toiture :	Tuiles terre cuite	Noires
Menuiseries extérieures :	PVC	Blanc cassé
Vitrages :	Double	Clair
Appuis de fenêtre et seuils de porte :	Pierre bleue	Naturel
Gouttières et descentes d'eau :	Zinc	Naturel

Remarque :
Les éléments du projet prévus en bois seront de préférence réalisés en bois portant le label "développement durable" (Label de production PEFC Pan European Forest Council ou FSC Forest Steward Council).

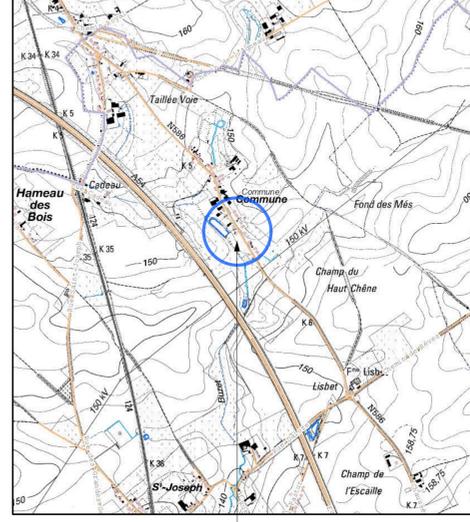
REMARQUES IMPORTANTES :
Les fondations seront dimensionnées par l'entrepreneur et/ou l'ingénieur, en respectant les charges mises en oeuvre, et seront établies en conformité avec le rapport d'essais de sol réalisé par de réf. n° du (date de l'essai), faisant partie intégrante de la convention d'entreprise.
Les niveaux devront être impérativement contrôlés par l'entrepreneur avant toute mise en oeuvre et n de vérif er la parfaite implantation du bâtiment.
L'entrepreneur prévendra l'architecte, avant toute mise en oeuvre, des inexactitudes constatées sur place par rapport aux plans.
Une visite et un rapport de chantier seront consacrés à ce sujet.

RÉGION WALONNE - HAINAUT
Entité de : 6230 Pont-à-Celles
Commune de : Buzet
Chaussée de Nivelles Ns86 (en face du n° 649)
Lotissement : Néant
Cadastré (ou l'ayant été) : Section A, n° 184 C et 184 D
Voie nationale : Largeur : 6,00 m
2 bandes de circulation
Revêtement : Asphalte
Trotoirs : Herbes
Équipement voirie : Égoutage : Fosse toute eaux vers fossé existant, Éclairage public, Équipement bâtiment : Électricité (aérien), Eau, Téléphone, Télédistribution.
Transport en commun dans la rue : bus 70 et 73

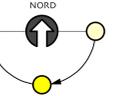


FAÇADE AVANT
échelle 1/50 ème

PLAN DE LOCALISATION GENERALE
échelle 1/10.000ème



OBJET DE LA DEMANDE



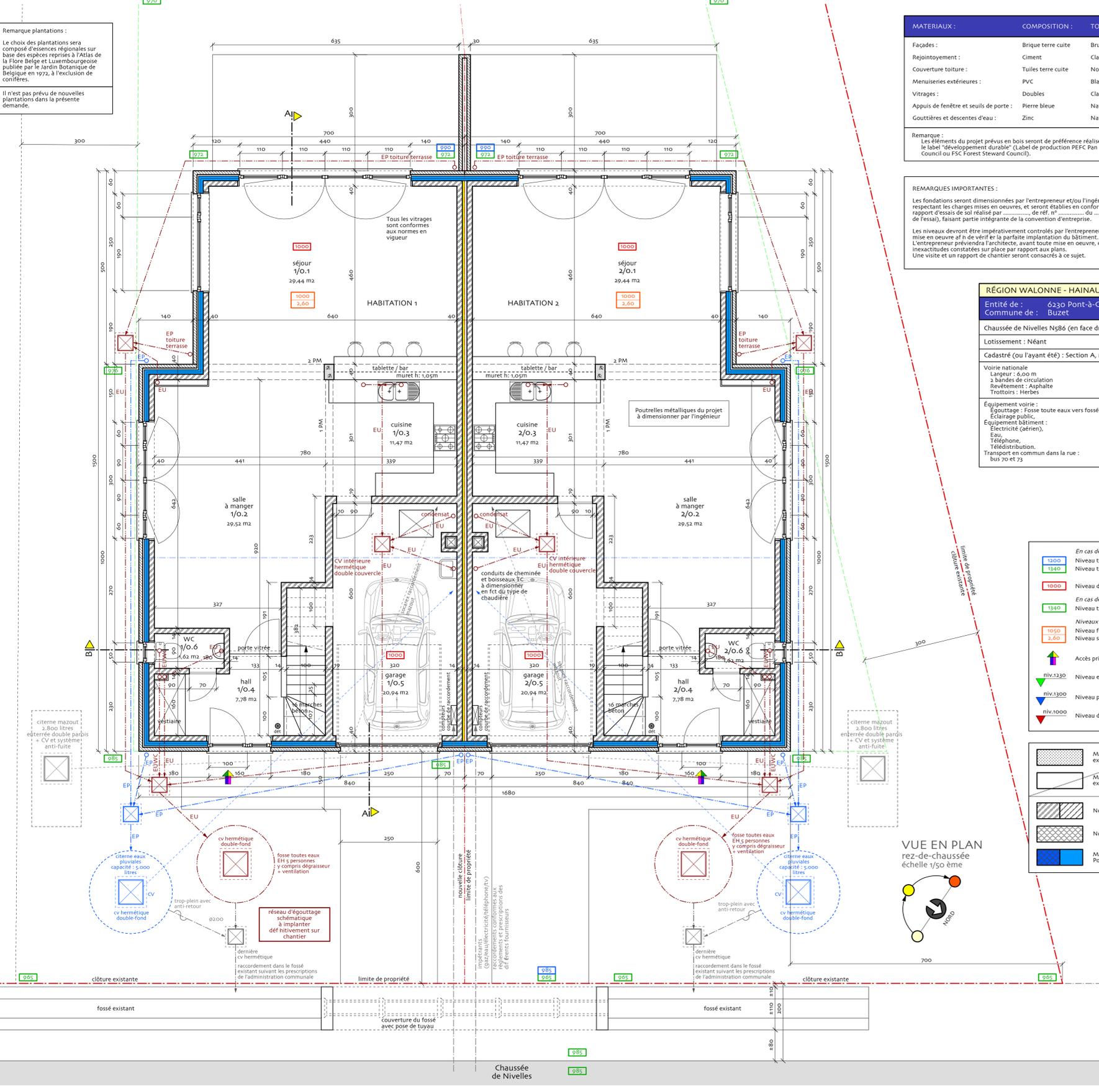
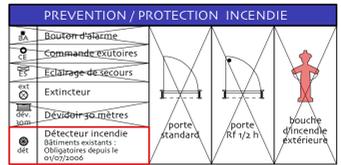
En cas de Terrain existant modif E :
1200 Niveau terrain projeté
1340 Niveau terrain existant
1000 Niveau de référence Rez
En cas de Terrain existant inchangé :
1340 Niveau terrain
Niveaux intérieurs :
1050 Niveau f ni (référence rez = 1050)
1000 Niveau sous plafond ou faux-plafond

Accès principaux au bâtiment
niv.1230 Niveau existant (coupes et élévations)
niv.1300 Niveau projeté (coupes et élévations)
niv.1000 Niveau de référence Rez

Maçonneries existantes à démolir
Maçonneries existantes conservées
Nouvelles maçonneries
Nouvelles cloisons légères
Matériaux isolants thermiques Porteurs / Non porteurs



INFO CHAUFFAGE / VENTILATION
Chauf âge : Condensation, Mazout
Cuisinière : Gaz ou électrique
Ventilation : Système D double flux



Reservé à l'administration :

Remarques :

Ce plan reste la propriété de l'architecte et ne peut être reproduit, ni communiqué à des tiers sans autorisation expresse. Les cotes, légendes, matériels, matériaux, nature, couleur, aspect, symbolisations, ne sont donnés qu'à titre indicatif et doivent être vérifiés par les entreprises.

Région Wallonne - Province du Hainaut		Plan joint à notre demande de permis d'urbanisme, dressé par l'architecte signataire, inscrit au tableau de l'ordre des architectes de la province du Hainaut	
commune :	6230 Buzet (Pont-à-Celles)	date :	18 décembre 2015
situation :	Chaussée de Nivelles, --	échelles :	voir plan
cadastre :	Section A, n° 184C et 184D (pie)		

CONSTRUCTION DE DEUX HABITATIONS UNIFAMILIALES MITOYENNES

maître de l'ouvrage :

architecte :

dossier n° : **Cha15**
plan n° : **PUrb 100A**

HABITAT CONSTRUCT SA
Mme Ingrid Schewyck
Rue Delfosse, 4A
7170 Manage
0475/64-43-81
kconstruct@skynet.be

Vincent Staquet
rue Petit Marais, 2A
6210 Les Bons Villers
tél : 0477 33 57 00
vincent.staquet@skynet.be

modif Eations :	date :	description :
F		
E		
D		
C		
B		
A	Dossier de demande de permis d'urbanisme	18/12/2015

- Vue en plan Rez-de-chaussée
- Façade avant
- Plan de localisation générale